

OCTOBRE
2018

SAINT LA POINTE SULPICE INFO

www.ville-saint-sulpice-81.fr



ÉCOLES
p.2 à p.5



**TRAVAUX &
CADRE DE VIE**
p.6 à p.7



URBANISME
p.8



VIE ASSOCIATIVE
p.9



BRÈVES
p.10



EXPRESSION POLITIQUE
p.11



L'éducation de nos enfants est la première priorité de notre équipe municipale : les enfants sont l'avenir de Saint-Sulpice-la-Pointe et nous leur devons un système éducatif qui garantit la continuité des temps scolaires, péri et extra-scolaires. Quelques semaines après la rentrée et quelques mois après les Assises de l'Éducation et de la Jeunesse, partageons ensemble les actions récemment menées dans le domaine.

QUAND NOS ÉCOLES SE REFONT UNE BEAUTÉ

Avant de réaliser un audit énergétique au sein des trois groupes scolaires de notre commune, nous avons lancé des interventions nécessaires à la sécurisation et à la maintenance de nos établissements.

ÉCOLE MARCEL PAGNOL

Le bureau de la directrice et certaines classes ont été repeints. Un box pour stocker les jeux d'extérieurs a été installé près du local à vélos. Le portail d'accès à l'algéco a été réparé et les serrures des toilettes des enfants ont été remises en état de fonctionnement.

ÉCOLE HENRI MATISSE

Il a été procédé au nettoyage et au curage des gouttières. Le préau a été isolé par l'extérieur et les sanitaires endommagés remplacés.

Avant



Après



D'autres travaux ont également été effectués : le marquage au sol des jeux des cours de récréation des trois écoles a été refait, les tables et les chaises abîmées ont été réparées, des prises ont été installées...



ÉCOLE LOUISA PAULIN

La réparation des cabanes a été réalisée et leur étanchéité a été revue. La climatisation a été remplacée et les filtres nettoyés. Les murs du préau ont, eux aussi, été nettoyés.

VIVE LA RENTRÉE

La rentrée 2018 a rimé avec nouveauté et bonne humeur de tous les élèves. Revivez ce moment en images



LES ASSISES DE LA JEUNESSE: LA SUITE



Les Assises de l'Éducation et de la Jeunesse ont été le point de départ d'une réflexion sur la place de l'Enfance et de la Jeunesse au sein de la commune. Elles ont permis d'acter de nombreux sujets et d'établir une feuille de route pour chacun d'eux, en étroite collaboration avec les acteurs du monde scolaire. L'objectif ?

Mieux organiser notre fonctionnement scolaire pour que les moyens consacrés à cette priorité permettent l'épanouissement et la réussite de tous.

Conformément à ses engagements de campagne, l'équipe municipale ne cherche pas à réaliser des économies mais bien de **profondes transformations structurelles**. En témoignent les premiers chantiers pédagogiques lancés dès juin 2018.

Réorganisation des équipes

Outre la réévaluation des moyens et des budgets de fonctionnement nécessaires à la bonne gestion de nos trois établissements, l'organisation communale du service scolaire a été revue, dans une logique de clarification des rôles et des responsabilités de chacun. Cela implique : **moins de strates hiérarchiques et beaucoup plus de personnes opérationnelles sur le terrain**, avec un service dédié à la scolarité, favorisant

souplesse et fluidité et facilitant les relations avec les parents.

Pour cela, les équipes de direction des cinq structures d'Accueil de Loisirs Attaché à l'École (ALAÉ) ont été renforcées soit par des évolutions d'agents, soit par recrutement extérieur.

Aussi, un nouveau coordinateur périscolaire a rejoint l'équipe. Son rôle est d'encadrer les équipes de direction des ALAÉ dans le cadre d'un projet éducatif commun, de faciliter les relations avec les directeurs d'écoles et l'Éducation Nationale mais également avec les autres partenaires institutionnels de la collectivité (CAF, DDCSPP, ...).

Pour améliorer la qualité du Service Public et également lutter contre la précarité des contrats proposés, la municipalité a fait le choix de reprendre en interne la gestion du ménage dans les écoles, auparavant déléguée à une société extérieure. Pour mener à bien ce changement, ces missions ont été proposées à des agents d'animations intervenant principalement sur le temps de pause méridienne. La gestion de ces équipes sera organisée conjointement par les directeurs de structures et le responsable des équipes d'agents d'entretien intervenant déjà dans le cadre communal. Cette évolution doit permettre une amélioration des conditions

d'accueil des enfants, agents et personnels de l'Éducation Nationale au sein de nos établissements scolaires.

Un taux d'encadrement revu à la hausse

Le nombre de personnes dédiées aux écoles a significativement augmenté. Allant au-delà des quotas dérogatoires permis par le PEDT* (1 animateur pour 14 enfants en maternelle et 1 animateur pour 18 en élémentaire), la municipalité a décidé de revenir aux quotas ordinaires d'1 animateur pour 10 en maternelle et 1 pour 14 en élémentaire.

* Projet Educatif de Territoire

Sur les plages horaires les plus fréquentées, un effort supplémentaire a même été fait pour arriver à un taux d'encadrement de 1 animateur pour 8 enfants en maternelle et 1 animateur pour 12 en élémentaire.

Depuis la rentrée de septembre 2018, cette mesure permet aux enfants de maternelle de manger avec les professionnels à leurs côtés.



À la rencontre des « sentinelles scolaires »

C'est une première dans notre commune. Parce que la sécurité n'a pas de prix, un nouveau service a été inauguré en septembre dernier : les "sentinelles scolaires". Qu'entendons-nous par là ? Ce sont des personnes dédiées et habilitées, qui accompagnent les enfants chaque matin et chaque soir de l'année scolaire afin de faciliter et de sécuriser la dépose des enfants à proximité des écoles.

GROS PLAN SUR L'ÉCOLE MARCEL PAGNOL ET SUR LE CHEMIN DE LA PLANQUETTE



Suite aux remarques faites à la mairie concernant l'aménagement du chemin de la Planquette mis en place fin août 2017, la nouvelle équipe municipale a pris en compte l'avis de l'ensemble des usagers du secteur, riverains, parents d'élèves, personnels des écoles et communaux.

Après concertation des différentes parties, un nouvel aménagement a été défini en tenant compte des textes applicables à la sécurité des écoles. Depuis le mois de septembre, la circulation et le stationnement autour des écoles Marcel Pagnol et Saint-Charles évoluent pour **plus de sécurité** et pour une **meilleure fluidité** de la circulation.

Ce nouvel aménagement s'appuie sur deux zones de dépose-minute : une devant la cantine de l'école Marcel Pagnol et une sur l'avenue Rhin et Danube. Il s'appuie également sur deux



zones de stationnement temporaire (zones bleues) : une sur le chemin de la Planquette et une sur l'avenue Rhin et Danube. Enfin, un espace réservé aux piétons et cyclistes a été mis en place entre la cantine de l'école Marcel Pagnol et l'avenue Rhin et Danube.



TOUT SAVOIR SUR LE PLAN MERCREDI

La rentrée 2018 a rimé avec le passage à la semaine de 4 jours et à la libération de la journée du mercredi. C'est ainsi que le préconise le Plan Mercredi, défini par Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Éducation Nationale. Cette journée devient donc une journée périscolaire qu'il convient d'animer. Toutes les équipes se sont mobilisées pour rendre cela possible.

Elles travaillent à rendre accessibles aux élèves de primaire des activités à fortes valeurs éducatives telles que : le théâtre, la musique, la découverte du territoire, le sport, la communication, les technologies numériques... Des partenariats sont en cours de réalisation afin de pouvoir proposer l'ensemble de ces activités.

Egalement, il a été veillé à une meilleure coordination des services pour faciliter le quotidien des familles de Saint-Sulpice-la-Pointe. Autant d'éléments qui ont été intégrés dans notre Plan Mercredi. Réalisé en lien avec les projets de nos trois écoles, il se base sur une proposition d'activités culturelles, sportives, artistiques et manuelles ambitieuses, dans le respect des goûts et du rythme de l'enfant.

L'objectif de ce plan est de renforcer la qualité des offres périscolaires, favoriser l'accès à la culture et au sport et ainsi réduire la fracture sociale. Il se met en place progressivement grâce à un accompagnement de proximité avec les associations partenaires, la CAF et les services de l'État.



PORTRAIT DE CHRISTIAN RIGAL

Adjoint au cadre de vie, développement durable, transition écologique et transports

Jeune retraité - depuis quelques mois à peine -, Christian Rigal a trouvé, grâce à son mandat d'adjoint, une activité qui le passionne. Désireux de s'impliquer dans la vie de sa commune, il n'a pas hésité à mettre son « nouveau » temps libre au profit de notre ville. Sa carrière, il l'a effectuée chez EDF où il a d'abord œuvré en tant que monteur électricien spécialisé dans le travail sous tension, sur les réseaux aériens 20 000 volts. Après une reprise d'étude et l'obtention d'un diplôme d'ingénieur à l'INSA Toulouse, il est devenu technicien puis ingénieur télécommunications

pour la partie téléphonie fixe et réseaux informatiques.

De ses années chez EDF à une implication municipale dans le domaine de l'énergie, il n'y a qu'un pas, que Christian Rigal franchit aisément. C'est un sujet qu'il connaît bien. Sa fibre pour l'écologie et le développement durable ainsi que sa volonté de s'impliquer dans des domaines divers et variés de la vie de la commune tels que la salubrité publique ou encore la sécurité le motivent pour s'investir.

Amateur de rock'n'roll mais aussi de vélo (VTT, route), de randonnée et de montagne, Christian Rigal aime quand les projets fourmillent. C'est ainsi que, depuis le début de son mandat, il a pu s'atteler à la mise en place de nombreux chantiers parmi lesquels : la propreté du centre ville, l'économie d'énergie des éclairages publics, les jardins partagés, l'achat de véhicules électriques...

Il n'opère évidemment pas seul et c'est bien cela qui le porte : travailler en équipe avec un objectif commun d'agir pour et avec les Saint-Sulpiciens. Voilà une belle façon de mettre à profit sa retraite en voyant sa commune autrement, de l'intérieur.



Le saviez-vous ?

La mission de Christian Rigal en tant qu'adjoint porte sur :

- ▶ le développement durable et l'énergie
- ▶ l'environnement et l'écologie
- ▶ la tranquillité et la salubrité publique
- ▶ les espaces verts d'agrément
- ▶ la coordination de l'aménagement et du mobilier urbain
- ▶ la sécurité et la police
- ▶ le développement et la promotion du patrimoine
- ▶ le développement du tourisme
- ▶ le transport

ENSEMBLE, VEILLONS À LA PROPRETÉ DE NOTRE BASTIDE

Sollicitée dès le début du mandat par les citoyens et les commerçants, l'équipe municipale a mis en place, dès le mois de janvier 2018, un groupe de travail pour réaliser un état des lieux sur la propreté du centre-ville. Forte du constat que le système en place était perfectible, la municipalité a lancé une démarche citoyenne, interrogeant des habitants et des commerçants via une enquête publique. Débattus lors de réunions publiques, les résultats ont mené à la réalisation d'un plan d'actions recouvrant plusieurs axes.

Le premier axe est la pédagogie. C'est ainsi qu'une campagne d'information, en

porte à porte, chez les particuliers et les commerçants du centre-ville, a été réalisée. Au programme : rappel des jours de collecte, présentation du plan des containers collectifs, documentation sur le tri sélectif. Mais ce n'est pas tout. Les containers collectifs du centre-ville ont été supprimés au profit de **nouveaux containers (plus nombreux) à l'extérieur de la Bastide. Les équipes de nettoyage ont été renforcées et des contrôles réguliers**, effectués par des élus accompagnés d'un agent de la police municipale et d'un agent des services de nettoyage, ont lieu pour vérifier la propreté de la Bastide.

Sans crier victoire, ces contrôles fréquents permettent d'observer une nette amélioration depuis plusieurs semaines. Cependant, ils vont se poursuivre. Jusqu'à présent, les personnes ne respectant pas les règles ont reçu un avertissement par courrier. A partir de maintenant, les contrôles vont se durcir entraînant une verbalisation.

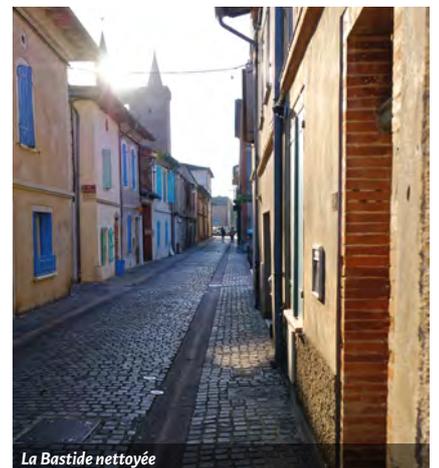
La propreté est l'affaire de tous.

Il ne tient qu'à nous, ensemble, d'améliorer notre quotidien. Un grand merci aux Saint-Sulpiciens, aux commerçants, au SMICTOM* et aux services de nettoyage de la ville pour leur participation et implication dans ce projet.

* Syndicat mixte intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères



Fouilles des poubelles



La Bastide nettoyée

LA RUE DE REIMS ET LE PARC GEORGES SPÉNALE NOUVELLEMENT ÉCLAIRÉS

Rue de Reims

Suite à une sollicitation des commerçants, la municipalité a décidé de remplacer les anciens éclairages de la rue par des éclairages à LED plus performants. Ce remplacement a permis de gagner en puissance d'éclairage mais aussi d'effectuer une économie d'énergie de l'ordre de 70%, dûe à la fois aux caractéristiques intrinsèques des LED et à un abaissement progressif de la luminosité la nuit.



Parc Georges Spénale

Afin de mettre en valeur ce joli parc et ses arbres centenaires la nuit, la commune a installé un éclairage LED dans le parc Georges Spénale. A présent, il est suffisamment éclairé pour permettre aux citoyens, notamment ceux qui prennent le train et résident dans la Bastide, de le traverser plus sereinement la nuit.

QUELS CHANGEMENTS POUR LE SULPICIEN ?

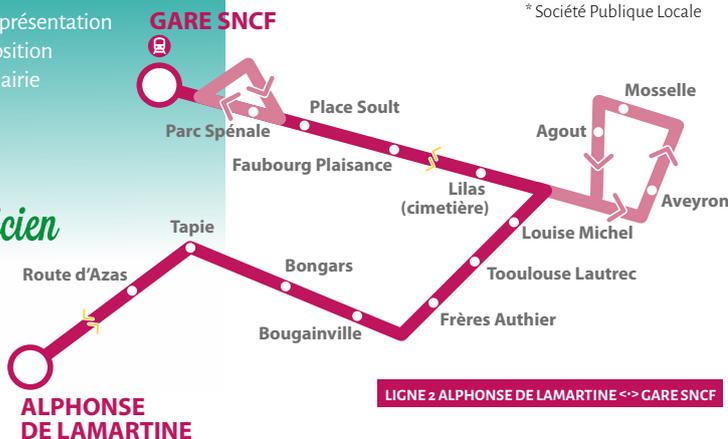
Pour mieux vous servir, le Sulpicien complète son offre de services ! La ligne 1 a ainsi été enrichie de nouveaux arrêts. Et une ligne 2, nouvellement lancée, comprenant 16 arrêts, vient d'être mise en circulation. Partant de la rue Alphonse de Lamartine, cette nouvelle ligne rejoint la gare SNCF où elle croise la première

ligne. A elles deux, elles proposent un bon maillage de la ville, desservant notamment les 3 groupes scolaires. Les horaires ont également été revus pour s'adapter au rythme des usagers. On peut par exemple citer le renforcement sur les temps scolaires, pour les créneaux du matin et de la fin de journée. La suppression du transport à la demande (sauf le mercredi matin, via le CCAS) est à noter. Ce projet, porté par Benoît Albagnac, délégué au transport, est le fruit d'échanges entre parents d'élèves, aînés, employés municipaux et élus. Sans oublier la participation de la SPL* « D'un Point à l'autre » qui exploite le Sulpicien.

* Société Publique Locale

En savoir plus

- ▶ La vente de tickets s'effectue en mairie
- ▶ Les fiches horaires et les tracés des deux lignes du Sulpicien se trouvent sur le site internet de la mairie et sur la page Facebook dédiée au Sulpicien : <https://www.facebook.com/busLeSulpicien/>
- ▶ Des dépliants de présentation sont à votre disposition à l'accueil de la mairie



3 questions à CHRISTINE SÉGUIER

Conseillère municipale en charge du projet villes et villages fleuris 2019

1 Saint-Sulpice-la-Pointe est doté de deux fleurs dans le cadre du label Villes et Villages Fleuris. Qu'est-ce que cela signifie ?

Validées en 2015, ces deux fleurs, visibles sur chaque panneau d'entrée de notre commune, ne sont pas seulement, le symbole d'une ville fleurie. Elles récompensent les actions pour aménager un environnement favorable à la qualité de vie des habitants et à l'accueil des touristes.

Ainsi, le fleurissement, le patrimoine végétal et les actions en faveur des ressources naturelles et de la biodiversité ne comptent que pour 40% du label ! Et oui, 60% d'autres actions sont prises en compte dans ce label comme la qualité de la voirie, la propreté de l'espace public (poubelles, tags à supprimer...), la création de jardins partagés, de pistes cyclables, de bus de ville, de cheminements piétonniers, l'intégration du mobilier urbain, l'harmonie de l'éclairage, les campagnes d'information et de communication, les manifestations culturelles, sportives, scolaires, la création d'entreprises, entre autres critères.

2 La volonté est de décrocher une troisième fleur. Comment faire pour rendre cela possible ?

Entre mai et juillet 2019, deux jurys, départemental puis régional, seront à nouveau parmi nous afin d'évaluer les améliorations, les changements, les nouveautés, les évolutions, les embellissements dans tous les domaines que je viens d'exposer. Ce label requiert de l'exigence. Il est à prendre comme une récompense pour la commune et pour toutes les personnes spécialisées et impliquées dans ce domaine. Mais ce n'est pas gagné : nous avons encore du travail pour l'obtenir...

3 Comment les Saint-Sulpiciens peuvent-ils participer à cette obtention ?

Si vous souhaitez oeuvrer pour l'embellissement de notre ville, je vous invite à fleurir vos maisons, balcons, jardins et à participer ainsi à la réussite de notre dispositif. Nous comptons sur vous et sur votre implication. Ensemble, nous allons combiner nos actions pour obtenir cette troisième fleur et vous rendre encore plus fiers d'être Saint-Sulpiciens !





TRAVAUX LES OPÉRATIONS EN COURS ET À VENIR

Trois opérations d'envergure sont prévues pour cette fin d'année 2018. L'avenue Charles de Gaulle (voir page 12) va être complètement réhabilitée. Le parking de l'Office de Tourisme ainsi que la Route de Saint-Lieux vont également être réaménagés.

Débutés à l'automne, ces travaux devraient durer plusieurs mois rendant l'accès au centre-ville ainsi que la circulation et le stationnement un peu plus compliqués. Ces désagréments ne sont que ponctuels : ils visent à mettre en valeur notre commune et à faciliter les déplacements de tous.

D'autres projets de travaux sont à l'étude pour les mois à venir comme l'aménagement de la rue du Capitaine Beaumont. Une partie des abords de la route de Montauban, situés à l'une des entrées de la ville, doivent également être aménagés afin de marquer qualitativement l'entrée dans notre Commune, de même que les abords de la route de Garrigues sur lesquels devraient être aménagés des continuités piétonnes afin de permettre un accès au centre-ville à pied ou à vélo.

Enfin, des reprises de voiries sont prévues un peu partout dans la ville. Elles se dérouleront en deux phases : cet automne puis au printemps 2019.

Nous vous tiendrons bien évidemment informés de la suite des travaux et des éventuelles conséquences pour vous. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : mairie@ville-saint-sulpice-81.fr.



Qu'est-ce que le Plan Local d'Urbanisme et pourquoi le réviser ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document stratégique de planification de l'urbanisme communal. Sa fonction est de conférer à un terrain des droits à construire.

L'urbanisme est évolutif et les besoins à prendre en compte sont toujours croissants. Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Vaurais, approuvé au niveau intercommunal le 12 décembre 2016, prévoit un afflux important de population sur notre commune dont il convient d'organiser les modalités d'accueil. Le PLU révisé s'inscrit dans cette perspective.

Par ailleurs l'un des objectifs poursuivis par le PLU est la prise en compte des évolutions législatives liées au Grenelle de l'Environnement et à la loi pour l'Accès à un Logement et à l'Urbanisme Rénové (ALUR) de mars 2014, comprenant notamment l'exigence de maîtrise de l'étalement urbain et la préservation optimale des espaces naturels et agricoles. Enfin, la refonte du règlement écrit, applicable à l'ensemble des demandes d'autorisation d'urbanisme, a également motivé ce travail.

Le PLU arrêté poursuit plusieurs objectifs :

- ▶ Penser le développement urbain de Saint-Sulpice-La-Pointe dans une logique de durabilité, respectueuse du socle environnemental de la commune,
- ▶ Anticiper la mutation de l'espace urbain afin de modérer la consommation d'espace et de renforcer l'urbanité de la ville,
- ▶ Assurer la mise en œuvre d'une politique en matière d'habitat permettant le

parcours résidentiel des Saint-Sulpiciens et l'accueil des nouveaux habitants,

- ▶ Faire de la ville et son centre, un espace fédérateur, ouvert sur la confluence et milieux connectés aux différents quartiers,
- ▶ Conforter le positionnement des polarités économiques existantes et émergentes, tout en anticipant leur devenir

Quelles sont les étapes de révision et où en est-on ?

La procédure d'élaboration est formalisée et doit respecter des grandes étapes :

- ▶ la prescription en Conseil municipal, effectuée en février 2015,
- ▶ le débat portant sur le Projet d'Aménagement de Développement Durable (PADD) en Conseil municipal (juin 2018),
- ▶ l'arrêt du PLU en Conseil municipal du 20 septembre 2018 qui met un terme à l'élaboration du document, avec un premier bilan tiré de la concertation avec le public,
- ▶ la consultation formelle des personnes publiques associées (Direction Départementale des Territoires, chambres consulaires, Conseil départemental, Conseil régional, la Communauté de communes Tarn-Agout, l'Architecte des Bâtiments de France...) durant une période de deux à trois mois après l'arrêt (automne 2018),
- ▶ une période d'enquête publique auprès de la population dès janvier 2019,
- ▶ l'approbation du document final en conseil municipal (printemps 2019).

Le PLU deviendra donc exécutoire en avril 2019.

RÉNOVATION DES PLACES

La Place Soult et l'esplanade Octave Médale vont être réaménagées. Il s'agit de sécuriser l'espace public : l'ensemble des dalles vont être remplacées par un enrobé. L'ensemble des caniveaux doit être repris ainsi que les tours d'arbre. Quant à la place du Grand-Rond, elle va, elle aussi, refaire peau neuve grâce à un nouvel enrobé.



Esplanade Octave Médale



Place Soult



Trottoir de la Poste



UN MOIS DE SEPTEMBRE ANIMÉ

Septembre 2018 a été très actif au niveau des animations en centre-ville. Autant d'occasions pour Mr le Maire et nos élus d'échanger en toute convivialité avec les Saint-Sulpiciens.



Forum des associations du 1^{er} Septembre

Pour bien commencer le mois, la mairie a organisé **le traditionnel forum des associations le 1^{er} septembre 2018**. Soixante-dix stands d'associations sportives, culturelles et sociales ont été très sollicités par un public avide de choisir ses activités de l'année. Une matinée riche en rencontres qui se sont poursuivies autour d'un repas convivial.



À peine une semaine plus tard, **le 9 septembre 2018, le vide-grenier** a une fois de plus été un grand succès avec plusieurs milliers de visiteurs et quelques centaines d'exposants. L'ambiance festive était au rendez-vous.



Les 15 et 16 septembre ont eu lieu les **Journées Européennes du Patrimoine**. Une occasion pour de nombreux intéressés de visiter gratuitement le **souterrain médiéval du Castela**, inscrit aux monuments historiques. Unique en Midi-Pyrénées, il est le seul qu'il soit possible de visiter dans tout le département. Riche en histoire et en mystères, il est creusé dans la motte castrale, au dessous du château. Expérience captivante garantie !

Le même week-end a eu lieu la **15^e édition de Tonnerre Mécanique**. Petits et grands ont pu admirer de belles carrosseries dans une ambiance rock. Ces deux événements ont remporté un vif succès.



Le mot de... JACQUES LE PELTIER

Conseiller municipal auprès de l'Adjoint au Sport

Par goût j'ai toujours aimé servir ! Dès que l'occasion m'en a été donnée, j'ai été bénévole au sein de diverses associations. J'y ai trouvé le plaisir de me sentir utile aux autres, ce qui procure un enrichissement personnel valorisant...

Ce qui m'attire aujourd'hui c'est d'être au sein d'une équipe dynamique qui met son savoir technique et professionnel à la disposition de nos concitoyens. La sagesse de «l'Ancien» que je suis tempère l'ardeur démocratique des plus jeunes en essayant de trouver l'équilibre nécessaire pour que chacun exprime le meilleur.

Le citoyen pose les problèmes et les élus s'efforcent de les résoudre, dans l'intérêt de tous...

POUR UN NOËL HAUT EN ILLUMINATIONS !



Pour la première année, la ville de Saint-Sulpice-la-Pointe propose son **concours de la maison la plus joliment décorée pour Noël du 3 au 22 décembre**. Vous êtes tous conviés à participer et à mettre en lumière notre jolie commune. Toutes les informations pratiques pour participer vous seront communiquées dans les semaines à venir. Un jury hétéroclite, spécialement formé pour l'occasion, composé d'enfants, de retraités, d'agents et de citoyens effectuera sa tournée et désignera les lauréats qui se verront dotés de récompenses. A vos marques, prêts, scintillez !

REPAS DES AÎNÉS

Les Saint-Sulpiciens de 70 ans et plus, accompagnés de leur conjoint, sont conviés au repas des aînés le samedi 1^{er} décembre à 12 h. Organisé conjointement par le centre communal d'action sociale (CCAS) et la MJC de Saint-Sulpice-la-Pointe, il se tiendra dans la salle de restauration Marcel Pagnol. Nous vous y attendons nombreux !

1918-2018 : COMMÉMORONS ENSEMBLE LE CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE



Pour cet anniversaire marquant de l'histoire de notre pays, notre commune se mobilise. En amont de la date, en proposant des expositions et une conférence. Mais aussi et surtout, **le week-end des 10 et 11 novembre**. Retrouvez le programme de ces deux journées qui promettent d'être riches en émotions à la mairie au 05 63 40 22 07 ou adressez un mail à : mairie@ville-saint-sulpice-81.fr.

ÇA BOUGE À ST SUL !

Qui dit rentrée dit nouvelle saison culturelle ! Si celle-ci a commencé début septembre, sachez qu'elle s'étend jusqu'au mois de décembre. Venez vite découvrir le programme des manifestations à venir. Il vous attend à la mairie.



PERMANENCE DE LA CROIX ROUGE

L'unité locale de la Croix-Rouge à Saint-Sulpice-la-Pointe, située chemin de Pescayres, est ouverte toute l'année de 13h00 à 15h00 le samedi et le dimanche.

Pour contacter les bénévoles, vous pouvez téléphoner au 05 63 33 99 22. Les bénévoles de la délégation de la Croix-Rouge de Lavaur, qui gère notre commune, sont également à votre écoute les lundi, mardi et jeudi de 14h00 à 17h00 et le vendredi de 14h00 à 18h30, au 05 63 58 31 60.

TENEZ-VOUS PRÊTS POUR LA CAMPAGNE DE RECENSEMENT



Du 17 janvier au 16 février 2019 aura lieu, au sein de notre commune, une grande campagne de recensement.

Ce geste civique, strictement confidentiel, simple et utile nous permettra de déterminer la population officielle de notre ville ainsi que ses caractéristiques démographiques. Autant d'éléments importants pour organiser notre action : budgets par secteur, investissements collectifs, moyens de transports à développer... Un agent recenseur se présentera à votre domicile pour vous expliquer la marche à suivre qui pourra s'effectuer en ligne ou via un questionnaire papier à remplir. Nous comptons sur votre collaboration.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous venez d'avoir 18 ans ? Vous venez d'emménager à Saint-Sulpice-la-Pointe ? Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre. Cette démarche est importante pour pouvoir voter.

HORAIRE DE LA MAIRIE DEPUIS LE 3 SEPTEMBRE

Veillez noter les nouvelles heures d'ouverture de la Mairie. Au plaisir de vous y accueillir !

Lundi8h30 - 12h0015h00 - 18h00
Mardi8h30 - 12h0015h00 - 18h00
Mercredi8h30 - 12h0015h00 - 18h00
Jeudi8h30 - 12h0015h00 - 19h00
Vendredi8h30 - 12h0015h00 - 17h00
Samedi Fermé	



L'article L2121-27 du Code Général des Collectivités Territoriales fixe une obligation légale de réserver, dans le magazine municipal, un espace d'expression aux groupes politiques composant le conseil municipal. Le contenu de ces articles est de la seule responsabilité de leurs auteurs.

UN AVENIR ENSEMBLE POUR SAINT-SULPICE

Déjà 9 mois et nous pouvons déjà nous apercevoir du travail réalisé par notre équipe «Un Avenir Ensemble pour Saint-Sulpice».

9 mois, pour retisser le lien avec vous, 9 mois pour offrir un meilleur cadre de vie, beaucoup de travaux sont en réalisation comme vous pouvez vous en rendre compte, «on l'a dit dans notre campagne on le fait !»

Malgré tout, il nous reste beaucoup à faire dans 19 mois de mandat qu'il nous reste.

Soyez rassurés, même si la période est courte et les attentes grandes, vous allez voir votre ville se transformer, bouger, et s'émanciper et ça malgré nos opposants qui ne savent que reprendre à longueur de temps que nous sommes estampillés «en Marche».

Pour nous, notre seule marche en avant, est pour notre ville de Saint-Sulpice-La-Pointe, et tous les projets que nous avons portés dans notre campagne.

Nous les réaliserons pour vous et le bien-être dans notre ville !!!!!!!!!!!

SAINT-SULPICE ACTIVE ET CITOYENNE

Un pognon de dingue !

La majorité municipale En Marche dépense beaucoup d'argent dans sa communication. Étrangement, elle en dépense moins quand il s'agit de sauver son cinéma. Dynamiser le cœur de ville demande plus d'ambition.

Qui parle aujourd'hui des centaines de camions prévus sur la ZAC des portes du Tarn ? Pas nos marcheurs pourtant si prompts à la communication. Pour le coup, les jardins vont vraiment être partagés. Faire pousser ses tomates tout en regardant passer les camions. Monsieur Hulot s'en est allé et l'écologie attendra ici comme ailleurs...

SAINT-SULPICE D'ABORD

Le groupe politique « Saint-Sulpice d'Abord » n'ayant pas transmis d'expression libre pour ce magazine municipal, nous sommes donc dans l'impossibilité de publier leur texte.

#LA FUTURE AVENUE CHARLES DE GAULLE

Les travaux de l'Avenue Charles de Gaulle vont bientôt débuter. Il s'agit d'aménager la totalité de l'avenue (chaussée, trottoirs, ...), d'effacer les réseaux aériens électriques et téléphoniques, et mettre aux normes les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales.

Les travaux vont durer pendant près d'un an en plusieurs phases, rendant impossible la circulation par tronçon au fur et à mesure de l'avancement du chantier, excepté pour les services de secours. Chaque phase d'intervention fera en outre l'objet de la mise en place d'une déviation.

Découvrez en images la future avenue, qui permettra d'optimiser la circulation au sein de notre commune.

Avant



Avant



Après



Après

